

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/La-societe-canadienne-Ascendant-Copper-Corporation-repond-avec-des-paramilitaires-a-l-opposition-a-l-exploitation-d-une-reserve-ecologique>

La société canadienne "Ascendant Copper Corporation" répond avec des paramilitaires à l'opposition à l'exploitation d'une réserve écologique en Équateur.

Date de mise en ligne : vendredi 8 décembre 2006

- Les Cousins - Équateur -

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les habitants de la zone d'Intag en Équateur luttent pour empêcher l'avance d'une entreprise minière canadienne dans une réserve écologique. La multinationale a répondu en attaquant les habitants, avec des paramilitaires. Il y a des contradictions dans cette affaire

Por Federico Casaletti

[APM](#). Ecuador, le 8 diciembre 2006.

[Leer en español](#)

L'offensive des méga-multinationales est sans aucun doute, chaque jour davantage sans scrupules. Cette fois ce sont les habitants de la zone d'Intag, en Équateur, qui en souffrent.

Selon la plainte de la Commission Rcuménique de Droits Humains (CEDHU) et le Service Paix et Justice d'Équateur (SERPAJ), il y a quelques jours, des individus de la ville d'Otavallo liés à l'entreprise minière d'origine canadienne [Ascendant Copper Corporation](#), ont investi avec des armes de feu et des bombes lacrymogènes la Communauté du Haut Chalguayaco, dans le canton de Cotacachi, province d'Imbabura, en tirant sur la population locale qui s'est opposée à l'activité minière dans ce lieu. Conséquence de cette attaque, plusieurs habitants ont été blessés.

Toutefois, cela n'est pas tout. Comme si cela ne suffisait pas, ces personnes liées à la multinationale, sont arrivées accompagnées par des groupes paramilitaires. Comme l'a dénoncé Auki Tituaña, maire de la ville de Cotacachi, province d'Imbabura. "Nous croyons que la compagnie veut incorporer des paramilitaires, en ce sens, ils sont d'ex militaires", a soutenu Tituaña. Ainsi, le maire a porté une accusation grave, en affirmant que la compagnie canadienne *Ascendant Copper* a intégré un groupe paramilitaire pour intimider les habitants d'Intag. Et il a appuyé sa plainte sur la base de photographies dans lesquelles on observe les supposés embauchés par la compagnie étrangère, faisant feu avec plusieurs types d'armes.

D'Autres épisodes dénoncés dans le rapport de la CEDHU et le SERPAJ rendent compte du fait que la radio d'Intag s'est trouvée privée de signal parce que les antennes ont été endommagées et dénoncent aussi un supposé ordre judiciaire de l'*Ascendant Copper* pour occuper les terres dans la zone. En outre, en ce qui concerne le fonctionnement de la radio de la zone, on a trouvé aussi plusieurs mètres de câble coupés intentionnellement.

Étant donné les faits mentionnés, le gouvernement équatorien a suspendu l'activité minière de l'entreprise, dont le nom commercial dans le pays est « *Ecuacoriente* » mais n'a effectué aucun type de déclarations à ce sujet. La suspension est basée sur « des dangers pour pollution de l'environnement ».

Ascendant Copper est en litige avec les habitants d'Intag depuis 2004, à cause d'une concession livrée - sans le consentement des habitants - pour exploiter le cuivre à ciel ouvert dans une zone qui fait partie d'une réserve écologique protégée par l'État. La Communauté d'Intag a exigé le départ de la compagnie canadienne et la dérogation des concessions minières faites par le Gouvernement (antérieur) dans la réserve écologique Cotacachi-Cayapas.

Il est évident qu'il existe une contradiction, puisque le gouvernement d'Équateur ne pourrait pas céder à une entreprise une concession pour exploiter une zone qualifiée de réserve écologique par... le même gouvernement. Non ?

L'entreprise canadienne essaye de s'approprier des terres à tout prix. Voici les raisons pour le croire : "Il y a de

grands intérêts économiques, l'entreprise s'est alliée il y a une année avec des ex militaires, politiciens corrompus liés au trafic de drogue et des propriétaires terriens", a souligné précisément le Maire. C'est que dans ce secteur non seulement il existe du cuivre, mais aussi de l'or et d'autres minéraux, ce qui répondrait directement à l'intérêt avide de la compagnie canadienne.

Pour sa part, Francisco Veintimilla, directeur de la compagnie minière s'est montré "indigné" par les accusations portées contre « son » entreprise. "Les personnes qui ont été enlevées ce sont des membres d'une compagnie de sécurité privée embauchée par une entreprise agricole, qui à son tour travaille pour *Ascendant Cooper S.A*", a affirmé le directeur. Il a aussi dit que les manifestants "violentent une propriété privée, en voulant ne pas reconnaître un titre de propriété parce qu'ils s'opposent simplement aux projets" et a soutenu que les terres où ils veulent effectuer une exploitation minière ont été légitimement « accordées » par l'État. Ce qui est en désaccord avec la dénonciation de la CEDHU et le SERPAJ, qui mettent en doute la légitimité de la possession de terres par l'entreprise.

En ce qui concerne les accusations portées par Auki Tituaña, Veintimilla a affirmé qu'il s'agit "d'un peu de mensonges, un peu de désinformation, un peu de vérités à moitié, qu'il utilise pour ses fins et rend toute accusation risquée car sans aucun fondement".

Ce qui est certain c'est que tout indique que la multinationale devra reculer sur ses pas. Bien que le gouvernement ne se soit pas prononcé sur la légalité ou l'illégalité des actions de l'entreprise, la suspension des activités de celle-ci, est un indice d'une justice prochaine devant un nouveau cas d'invasion et d'attaque.

La version AFP canadienne :

Les 56 employés d'une mine canadienne pris en otage en Équateur.

Par l'Agence Agence France-Presse

Cyberpress.ca. Junin, Équateur. Le 8 décembre 2006.

Des écologistes équatoriens ont pris en otage 56 employés de la mine de cuivre canadienne Ascendant Copper dans le nord andin de l'Équateur, rapportent vendredi à Junin des correspondants de l'AFP.

[JPEG - 15 ko] **Les employés pris en otage.**

Photo AFP

Les écologistes, dirigés par le maire indien Auki Tituana, qui ont capturé il y a cinq jours les gardes et du personnel de la mine de cuivre à ciel ouvert, exigent le départ de la multinationale de cette région en échange de la libération des otages.

Les écologistes accusent l'État d'avoir illégalement accordé des concessions minières à des entreprises étrangères. Ils affirment également que les personnes séquestrées dont 34 anciens militaires équatoriens chargés de la sécurité de la mine, formaient un groupe paramilitaire.

« L'État doit respecter la Constitution qui stipule que dans un tel cas la population concernée doit être consultée avant l'octroi d'une concession minière », a déclaré à l'AFP, M. Gustavo Leon, l'un des dirigeants du mouvement de protestation.

Les employés séquestrés dans la chapelle de la localité de Junin « seront remis au ministère de l'Energie et des Mines lorsqu'il aura déclaré anticonstitutionnelle ces concessions », a-t-il ajouté.

Le maire de la localité voisine de Cotacachi, M. Auki Tituana, ainsi que 15.000 habitants de la région, se déclarent favorables au départ de l'entreprise canadienne et pour la préservation de la réserve (écologique) de 205.000 hectares dans laquelle se trouve la mine.

Les personnes prises en otage ne subissent pas de mauvais traitements et sont régulièrement alimentées.

M. Edwin Navarrete, un sous-lieutenant de l'armée équatorienne porte-parole des détenus, a lancé un appel à l'entreprise Copper « pour résoudre rapidement » le différend.